



2022-55

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-deux, le 20 mai à 18 heures 45.
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 15 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.
Date de la convocation : 16/05/2022
Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,
Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES
Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS,
Bernadette PELISSIER, Raymonde HABOUZIT,
Patrice LHOSTE, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Sébastien GAGNE
Excusés :
Thierry SOLEILHAC qui a donné procuration à Roland SEUX
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Danièle VALLERY
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laetitia PRADINES

Objet : Subvention exceptionnelle SGBHB

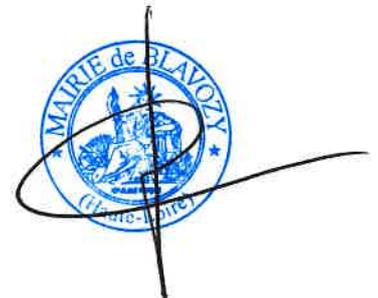
Monsieur le Maire fait part de la qualification du club de hand de Blavozy St Germain Laprade, SGBHB, pour la finale de la coupe de France Régionale qui se tiendra à Bercy le 11 juin prochain.

Le club sollicite à cet effet une subvention exceptionnelle, lui permettant notamment d'honorer une partie des frais relatifs à cet événement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DONNE son accord pour verser une subvention exceptionnelle au SGBHB, d'un montant de 500 € ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de ce dossier.

Le Maire
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 20/05/2022
Pour extrait certifié conforme